

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 12

Artikel: Vive le système de milice. 2e partie
Autor: Altermath, Pierre G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vive le système de milice (2)

Par le colonel Pierre G. Altermath ¹

Le système de milice est toujours d'actualité, bien que nous vivions une époque de paix relative oscillant de manière irrégulière entre des périodes de calme propices à la démobilisation des esprits et des crises de plus en plus fréquentes et à l'ampleur croissante.

Les menaces et crises de cette fin de siècle ont la particularité de frapper la société de plein fouet. La cité est devenue à la fois objectif militaire et champ de bataille. On ne combat plus pour la possession d'un terrain. C'est la substance d'un peuple qui est visée, c'est son âme qui est menacée.

Une telle évolution ne permet plus à une armée de se voir octroyer le monopole de la défense. La sécurité collective de la cité est devenue l'affaire de tous.

L'armée de milice représentée, dans ce contexte, une solution optimale. Sa pénétration dans la société, son état de préparation, ses formes de mobilisation et son implantation dans le pays correspondent parfaitement aux réponses à apporter aux crises diverses.

La crédibilité d'une défense ne se situe plus seulement dans le nombre de blindés ou d'avions disponibles, nombre qui reste certes une composante importante, mais aussi, et de plus en plus, dans la capacité de résistance psychique de la population. Or, celle-là est le fruit d'une confiance en soi, en son histoire et en ses moyens, produit exclusif d'un système de milice appliqué avec conséquence.

Son efficacité

La question de l'efficacité d'une armée de milice n'est pas un problème nouveau, Machiavel déjà s'y est intéressé ². L'efficacité du système repose sur trois aspects bien précis.

L'aspect matériel

Dans le domaine des préparatifs au combat ainsi que des moyens disponibles, notre armée ne se particularise en aucune façon par rapport à n'importe quelle armée professionnelle. Au contraire, nos préparations au combat vont même plus loin que ce n'est le cas dans de nombreuses autres forces de défense.

L'aspect humain

Le niveau moyen d'instruction de notre milice ne diffère guère de ce que l'on peut trouver dans les autres armées mixtes ou professionnelles, quelques rares troupes d'élite exceptées. Il règne dans ce domaine des conceptions erronées et malheureusement largement répandues. Nous manquons singulièrement d'esprit critique face à la propagande militaire diffusée à l'étranger. N'oublions pas que de nombreuses troupes engagées dans la guerre du Golfe ont dû s'entraîner pendant huit mois avant le début des opérations. Prenons un régiment helvétique, faisons lui accomplir à la suite deux écoles de recrues, avec au bout la perspective d'un engagement de guerre et nous atteindrons, en tout cas, un niveau similaire.

Enfin, et quelle que soit l'importance que l'on accorde à la maîtrise des techniques de combat, n'oublions pas qu'au moment décisif, c'est la volonté de combattre ou de se sacrifier pour la cause qui va faire pencher la balance. Or, on se fait tuer pour sa famille, sa patrie, ses idées, mais on ne se fait pas tuer

¹ Voir RMS, novembre 1995.

² Machiavel, *L'art de la guerre*, Paris, 1991, p. 80.

pour trois mille cinq cents francs par mois !

Nous savons, à propos des milices romaines, qu'il ne fallait pas leur demander la fougue, l'impétuosité ou l'audace. Ce qui les distinguait principalement, c'était un courage calme et tranquille, une solidité inébranlable, une ténacité que rien ne lassait. Selon Polybe, ces soldats de milice « étaient plus propres à la défensive qu'à l'attaque, et ils aimaient mieux mourir que reculer³. »

La symbiose qu'assure le système de milice représente ainsi la motivation de combat la plus efficace.

L'aspect politique

Une armée, bien instruite et bien équipée, ne suffit pas encore. Il faut, en plus, une volonté politique marquée afin de lui assurer les moyens nécessaires et un engagement opportun en cas de besoin. Notre système nous offre une classe politique instruite et, généralement, au courant de la chose militaire. Par les liens de toutes sortes reliant hommes politiques et militaires, une gestion de la défense nationale, responsable et conséquente, est garantie.

Analysé globalement, le système de milice s'avère incontestablement efficace et il supporte sans arriè-



Un grand moment dans la vie d'un jeune Suisse, l'entrée à l'école de recrues. Les citoyens sont-ils prêts à faire un effort gratuit au profit de la communauté? (Photo P. Mülhauser)

re-pensée la comparaison avec une armée professionnelle. Prenons garde et ne faisons pas preuve, par commodité, d'une mansuétude déraisonnable et coupable face à des projets d'alternative professionnelle.

Sa fonction irénologique⁴

Sur les 2340 semaines qui séparent 1945 de 1990 et que nous désignons avec le doux euphémisme d'« après-guerre », il y a bien eu, au grand maximum, trois semaines sans conflits⁵ ! Gaston Bouthoul rappelle « que toutes les

paix, même les plus chèrement acquises, finissent tôt ou tard par basculer dans la guerre. L'histoire est faite de guerres gagnées et de paix perdues⁶. »

Pendant plusieurs siècles, nous nous sommes contentés de préparer la guerre pour ne pas devoir la subir à l'intérieur de nos frontières. Une démarche qui, à l'exception de 1798 (mais c'était alors notre faute), s'est avérée concluante. L'évolution de la guerre fait qu'il n'est plus possible de se limiter à défendre le sanctuaire national en regardant, par-des-

³ M. Guiraud, « L'armée romaine sous la république », dans *L'armée à travers les âges*, p. 36.

⁴ L'irénologie désigne la science de la paix. Gaston Bouthoul, *La Paix*. Paris, 1974, p. 5.

⁵ A. et H. Toffler, *Guerre et contre-guerre*. Paris, 1994, p. 24.

⁶ G. Bouthoul, p. 21.

sus la frontière, les armées européennes s'entre-déchirer.

Or, la Suisse dispose, avec le système de milice, d'un moyen irénologique exportable et adapté à la situation contemporaine. En effet, le système de milice est la seule doctrine de sécurité collective qui ne puisse, structurellement, représenter une menace pour un pays voisin, cela tout en assurant de manière crédible la défense de la cité.

Le contrôle démocratique total auquel il est soumis, empêche toute aventure militariste de la part du gouvernement ; il permet à la communauté d'assurer un contrôle permanent de l'exercice de la violence étatique par le parti au pouvoir. Le système de milice représente la seule solution intermédiaire pratique, concrète, adaptable rapidement, et par n'importe quel pays, entre une armée professionnelle et un illusoire désarmement total.

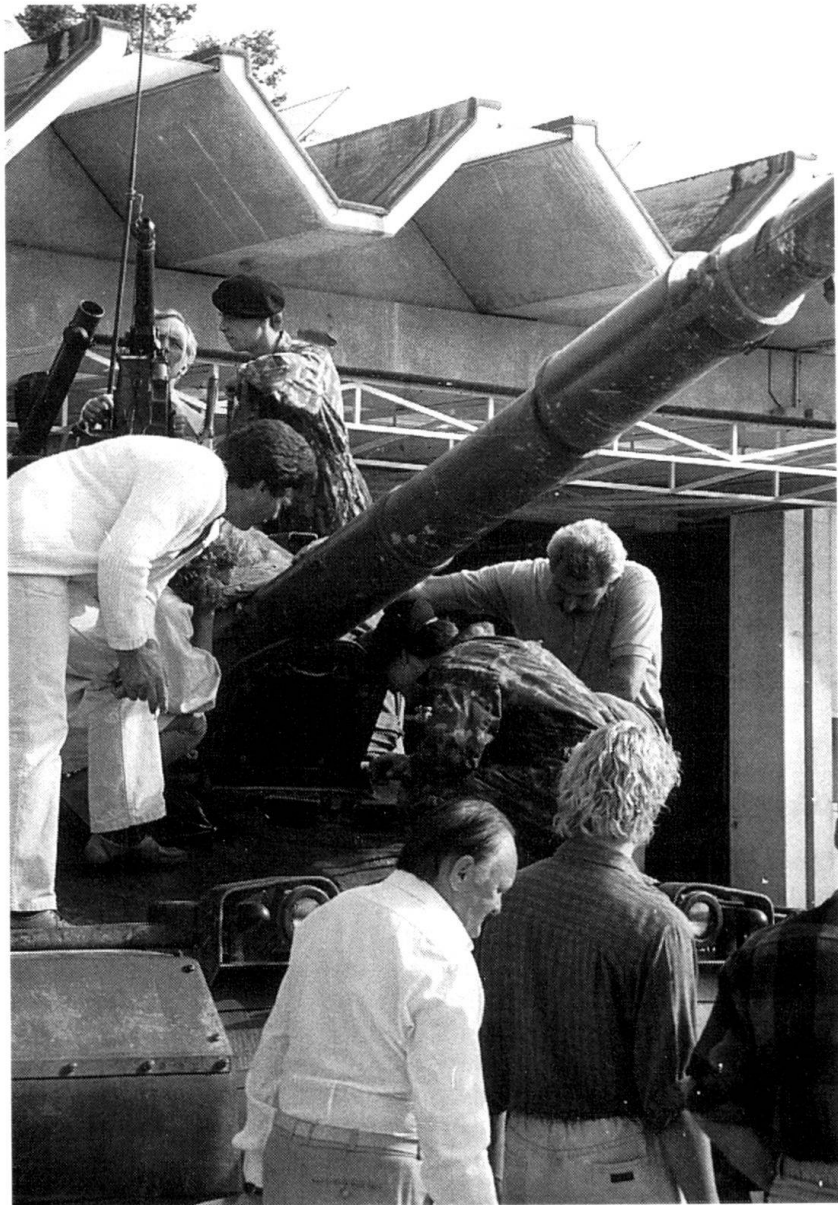
Qu'un tel système ne soit pas privilégié par nombre de gouvernements interventionnistes et qui ont besoin de troupes professionnelles pour concrétiser les ambitions de leur politique étrangère ne doit pas étonner et, surtout, ne pas décourager. L'avantage de notre solution réside dans la possibilité d'une introduction progressive sans prise de risques inconsidérée. Il s'agit de convaincre, pays par pays, de l'opportunité de notre solution et des avantages à longs termes

qu'elle implique. La condition sine qua non réside dans le bon fonctionnement de notre armée. A nous d'en apporter quotidiennement la preuve !

Son prix

Le système de milice a un prix : l'engagement volontaire des citoyens au profit de la cité. Cet engagement ne se quantifie pas. Servir

n'est pas une notion modifiable, nuancable ou conditionnable. On sert ou l'on ne sert pas. Tout le reste n'est que démonstration de mauvaise foi. Un pays, qui se vante d'être l'un des plus riches de la planète et dont les habitants dépendent plus pour les loisirs, l'alcool et le tabac que pour leur liberté, n'a pas le droit de mettre en exergue des comptes de boutiquiers



Une armée de milice implique une symbiose armée-population... (Photo P. Mülhauser).

avec la défense de la paix. C'est indécent !

Le citoyen helvétique est-il toujours prêt à servir la cité ? Est-il prêt à faire passer ses intérêts individuels après les intérêts collectifs de la communauté qui l'abrite ? Est-il prêt à défendre une grande idée ?

Certes, la situation économique s'est altérée. Mais l'invoquer, c'est une mauvaise excuse. La présence de l'armée n'a pas empêché l'économie helvétique d'obtenir, pendant cinquante ans, des résultats extraordinaires, cela malgré une concurrence étrangère bien présente. Quant aux multiples faillites et échecs commerciaux qui remplissent nos quotidiens, ils n'ont pas leur cause dans les cours de répétition effectués par les dirigeants de ces entreprises !

Que la pression économique se soit accentuée, c'est un fait, mais n'oublions pas que l'instruction militaire s'est toujours présentée en concurrence avec les intérêts professionnels. Machiavel déjà s'intéresse à ce problème. « Quant au reproche de fatiguer le pays et les citoyens, je soutiens que la milice, quelque imparfaite que soit son organisation, ne fatigue en rien les citoyens, puisqu'elle ne les arrache pas à leurs travaux, ne les éloigne en rien de leurs affaires et ne les oblige qu'à se rassembler les jours de fête pour les



... qui se manifeste toujours lors de la journée des parents dans chaque école de recrues (Photo P. Mülhauser).

exercices ⁷. » Une solution également pratiquée par les anciens Suisses.

Vouloir ainsi opposer service militaire et obligations professionnelles représente une démonstration de mauvaise foi. Le citoyen de cette fin de XX^e siècle est-il disposé à sacrifier une

partie de ses loisirs ? Louis Pauwels nous rappelle l'enjeu. « Il y a un mot qui a disparu du vocabulaire : c'est le mot effort... Quand le mot fatigue eut remplacé le mot effort, la civilisation romaine s'effaça par déclin démographique ⁸. » Voilà le vrai problème.

⁷ Machiavel, p. 87.

⁸ L. Pauwels, *Le droit de parler*. Paris 1981, p. 132.

Sa suppression éventuelle

La suppression de l'armée de milice a amené la chute de l'empire romain. L'aurions-nous oublié ?

A la fin de l'Empire, l'armée a cessé d'être romaine. « Le service militaire est devenu une profession ; le recrutement qui se fait surtout par engagements volontaires peuple les rangs d'indigents, de sans-travail et d'aventuriers (...). Le service a cessé d'être un devoir : il n'est plus qu'une charge dont on se rachète par l'impôt. Alors la séparation entre la société civile et l'armée est complète. La société civile se déshabitude des armes et les méprise (...). La conséquence sera la destruction de l'Empire⁹. » Faut-il vraiment refaire toujours les mêmes erreurs ? Pensons-nous vraiment pouvoir supprimer notre système de milice impunément ?

Ne nous trompons pas, remplacer un système de milice par une organisation professionnelle ou partiellement professionnelle ne sera jamais un progrès ou un pas en avant, mais une démission du citoyen, une fuite devant ses responsabilités, un acte de trahison face à la génération précédente, un coup de poignard dans le dos de la suivante.

Une telle décision, même partielle, représenterait un point de non-retour, un gigantesque pas en arrière dans l'histoire de la civilisa-

tion et, surtout, le début d'une longue crise intérieure qui ne pourrait qu'aboutir à la dislocation du pays.

Gonzague de Reynold ne se trompe pas en demandant si « notre force de résistance ne serait point diminuée, non seulement en

face d'un ennemi extérieur, mais encore, mais surtout en face de nous-mêmes, de nos égoïsmes, de nos particularismes, de nos aises, de tout ce qu'il y a de centrifuge dans un pays, comme le nôtre, sans unité de race, de langue, ni de religion¹⁰ ? »



Pourtant, l'efficacité d'une armée de milice ne doit pas être moindre que celle d'une armée de métier (Photo P. Mülhauser).

⁹ E. Lavisse, p. 9.

¹⁰ G. de Reynold, p. 239.



Un système de milice postule la notion d'effort gratuit, et pas seulement dans les concours sportifs hors du service.

Conclusion

Ceux qui critiquent l'efficacité de l'armée de milice se font nombreux et apparaissent dans de multiples milieux. Cela ne doit guère impressionner, « ce n'est pas parce qu'une fausseté devient générale, qu'elle devient une vérité. »

Denis de Rougemont affirme que « la vocation actuelle et historique de la Suisse, c'est de défendre et d'illustrer aux yeux de l'Europe le principe du fédéralisme¹¹. » On peut se demander si cette vocation ne s'étend pas au système de milice.

Allons-nous vraiment compromettre cette chance uni-

que de promouvoir la paix. N'aurions-nous plus d'autre ambition que d'accrocher notre char à une constellation internationale par commodité et conformisme? N'avons-nous plus d'autre idéal que le maintien du pouvoir d'achat et le prix des carburants?

Charles Péguy aurait-il vu juste en écrivant que « le peuple est beaucoup plus lâche qu'autrefois, pour faire la guerre. Mais il est toujours aussi violent qu'autrefois. Il aime toujours autant la guerre. Tout ce qu'il demande, c'est que son précieux épiderme reste en dehors du débat. Il demande seulement que ce soient d'autres qui la fassent, qui la lui fassent pour son amusement de chaque jour¹². »

En sommes-nous vraiment arrivés là? La réponse nous appartient.

P. G. A.

¹¹ Denis de Rougemont, *Mission ou démission de la Suisse*. Neuchâtel, 1975, p. 154.

¹² Charles Péguy, *Notre patrie, Vézenaz près Genève*. 1945, p. 65.